

L'avis de la coopérative

Dans ces classes-là, les enfants parlent... ... entre eux d'abord

Déplacements, ateliers, marché, temps morts : bavarder n'est pas pêcher. On dit ce qui vient à l'esprit ; on s'adresse à un voisin qui écoute plus ou moins : on parle à l'autre ?

Limité dans le temps, limité en décibels, ce bavardage « légal » est la forme la plus simple de l'expression libre.

Trois règles (1) et voici la cassettes du matin où...

... chacun peut parler à tous...

Si le besoin s'en fait sentir, de la cassettes naîtront des lieux de parole différenciés :

- « Quoi de neuf ? »
- Actualités
- Présentation
- Choix de textes libres pour le journal

... et parfois, tous peuvent parler à chacun

Au conseil de coopérative, on se plaint, on critique, on propose, on vote, on décide. Chacun peut être mis en question, interpellé par un autre ou par le groupe. Chacun, à propos d'actions ponctuelles, de travaux, de responsabilités a eu l'occasion de connaître l'avis de la coopérative.

Des lieux de parole distincts et précisés existent et fonctionnent : les enfants savent où, quand, comment parler pour être entendus.

Alors ? Pourquoi une nouvelle institution ?

Le métier de maître d'école, responsable des progrès de tous, m'intéresse davantage que celui de gardien d'enfants. Plutôt que surveiller, je préfère aider les enfants à s'organiser en mettant à leur disposition des petites « machines institutionnelles ».

Grâce à « l'avis de la coopé », tous seraient vite renseignés sur l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes en classe, tous entendraient ce que les autres pensent de leur comportement en groupe. Ce peut être intéressant.

Savoir que les copains, les pairs et a fortiori le groupe de la classe ont souvent plus de chances d'être entendus que les grandes personnes dont la parole, pour des raisons variées, est dévalorisée. Restent à trouver des dispositifs, des façons de faire qui, tenant compte du contexte et du temps limité, vont permettre à la coopérative de donner son avis sur le comportement de chacun.

Reste à réaliser : passer de l'intentionnel à l'institutionnel.

Nous nous limiterons à quelques témoignages :

1954 - Un cours élémentaire deuxième année de quarante garçons dans une école-caserne (2)

Historique : De la note de conduite à l'avis de la coopé

Bien tolérée à présent, cette classe ordinaire, isolée dans un groupe urbain, utilise les techniques

Freinet et la pédagogie institutionnelle depuis quatre ans. Pas question de tout bouleverser : les enfants ne sont là que pour un an.

Vestige de la pédagogie classique, la note de conduite, inscrite par mes soins sur le carnet mensuel est communiquée aux parents. Je crois nécessaire d'informer les parents sur notre travail mais je ne vois nul intérêt à les mêler à nos « **petites histo-**

res » : je propose donc au conseil de supprimer les notes de conduite.

Refus massif. A part quelques galopins, ils y tiennent à cette note de conduite ! Je ne cherche pas à comprendre pourquoi. Un peu plus tard nous en reparlons.

Glissement dans la discussion, une nouvelle définition de la « **conduite** » apparaît :

« *Y en a qui aident la classe, d'autres qui gênent et ça, faudrait que ce soit écrit quelque part.*

— *Mais qui décidera ?*

— *Ben... vous, le maître...*

— *Pourquoi pas nous tous, ensemble ? »*

Les coopérateurs ont un avis à donner : ce qui se passe en classe, le comportement des uns et des autres, ça les regarde, ça regarde la coopérative qui ne peut fonctionner sans l'accord des enfants. C'est décidé, la coopérative donnera régulièrement son avis sur les comportements.

Peut-être suffit-il de laisser parler et d'examiner successivement ensemble quarante cas particuliers ? Heureusement, le temps limité nous oblige à trouver autre chose.

Le premier écueil serait de se prendre au sérieux : il ne s'agit que d'un nouvel éclairage sur ce qui se passe dans cette classe. La précision, ici, ne serait qu'illusion.

Il s'agit aussi de rester sérieux : nous l'avons dit, la parole des copains comme celle du groupe peut être très efficace. Trop efficace parfois : dangereuse.

Rester « **vigilant-disponible** » n'est pas seulement une louable intention ou un devoir. A moi de trouver un lieu et une distance d'où je puisse repérer les risques de casse, les mouvements de foule, d'où je puisse le cas échéant intervenir rapidement. Autrement dit, dans un premier temps, garder le contrôle et la responsabilité du dispositif.

La machine

Dans la cour de récréation, **cinq lieux, cinq « casiers »** sont marqués à la craie :

A = Aide beaucoup ; a = aide un peu ;

N = neutre ; g = gêne un peu ;

G = Gêne beaucoup.

A l'aide d'exemples imaginaires, je définis ces « **casiers** ». On fait fonctionner la machine à vide puis j'explique la manœuvre :

1. Vous réfléchissez à votre conduite lors de ce dernier mois. Vous pouvez en parler aux voisins...

2. Quand vous avez décidé, vous allez vous placer dans le casier correspondant.

3. La classe donnera son avis. J'en tiendrai compte (3).

Chacun va se placer dans son « casier ».

Beaucoup hésitent, se mettent n'importe où. Ça discute. Une multitude d'opinions s'expriment là. On finit par trouver place.

J'avoue avoir été plus d'une fois surpris par certains choix :

Tel empoisonneur public, brouillon, encombrant, querelleur, etc. n'hésite pas à se placer parmi ceux qui aident beaucoup. Il est tout surpris des remarques qui l'accueillent. Mais il est sincère : se mêlant de tout, il croit aider les autres...

Tel autre discret, effacé, opportuniste, efficace et pacifique s'est mis modestement dans le casier « gêne un peu ». Lui aussi est sincère : se considérant a priori comme gêneur, il fait tout ce qu'il faut pour ne pas l'être.

L'image que je donne à voir, celle que je crois donner à voir, celle que les autres me renvoient... Sur-moi, culpabilités, réassurances... Vraisemblablement, il se passe des choses, ça bouge. J'ai autre chose à faire qu'à « observer » : j'annonce les résultats.

Je dis : « **aident beaucoup** »

Ceux du premier casier répondent : « Pierre X..., Nicolas Y..., Bertrand Z... » Stop : quelqu'un conteste la place de Bertrand et justifie son point de vue. Je donne le mien. Pas d'avis contraire dans le groupe : Bertrand se contentera d'un « aide un peu ». Il est d'accord. Même jeu avec les autres casiers. Les discussions ne traînent pas. (On pourrait, perfectionniste, y passer des heures : à quoi bon ?)

Il m'arrive d'intervenir directement : Jacques qui terrorise tout le monde, croyait passer inaperçu parmi les neutres. D'un signe, je l'oriente vers les gêneurs. Pas d'avis contraire : Jacques la Terreur a rencontré le groupe. Il n'apprécie pas trop...

D'autres passeront sans commentaire ni avis contraire dans des casiers différents de celui qu'ils avaient choisi. Une dizaine de choix ont été modifiés. C'est loin d'être parfait mais cela suffit : la coopé a donné (un peu) son avis mais surtout chacun s'est trouvé confronté avec l'image de lui-même que lui renvoient les autres, ses égaux.

Nous rentrons en classe. Je transcris les résultats sur le cahier de conseil. J'en tiendrai compte pour cette obligatoire note de conduite.

1966 - Une classe de perfectionnement

Quinze garçons de huit à quatorze ans. Niveaux scolaires de la maternelle au cours moyen première année.

Cette classe coopérative, décrit dans *Vers une pédagogie institutionnelle* et dans *De la classe coopérative à la PI*, fonctionne depuis dix ans.

Sur le carnet bi-trimestriel, communiqué au directeur et aux parents, des graphiques font apparaître l'évolution des niveaux scolaires, commentée par le maître.

La coopérative pourrait, elle aussi, donner son avis : nul inconvénient à ce que les enfants soient informés de ce que le groupe-classe pense de leur comportement. Je ne sais plus qui avait plaisanté : **on va se classer en animaux utiles et en animaux nuisibles.**

Mais à quoi servirait de répéter qu'il faut donner la parole à l'enfant, l'inciter à prendre en charge sa vie quotidienne, ce qui le regarde, etc. ?

Nous demeurerons au niveau des intentions tant que nous n'aurons pas répondu à la question : comment faire ?

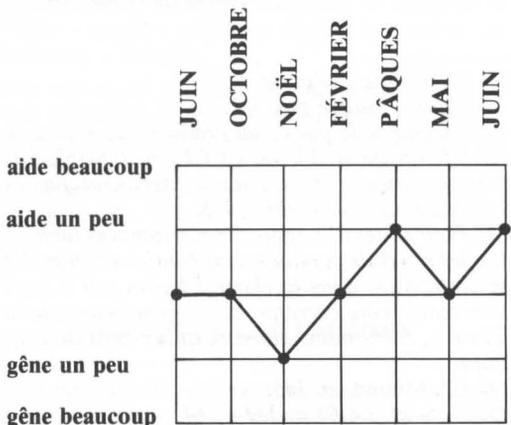
Nous avons d'abord repris le système des casiers utilisé ailleurs, mais on s'était aperçu rapidement que le problème ici ce n'est plus le nombre mais l'hétérogénéité. On aurait pu s'en douter : âges, niveaux scolaires, niveaux de comportement, métiers, responsabilités, etc. ; les statuts ne sont-ils pas trop différents pour être comparables ? Dans cette classe tous niveaux peut-on parler de groupe ?

Marc, huit ans, ceinture blanche en comportement, se comporte et est considéré comme un enfant de quatre ans. Quelle que soit sa bonne volonté, il est peu probable qu'il **aide beaucoup la classe**. Pour lui, être **neutre**, c'est-à-dire **gêner un peu** et **aider un peu**, serait une bonne performance.

Il n'en serait pas de même pour Yvon, treize ans, ceinture bleue, censé se comporter comme un garçon de douze ans. Pour lui, être dit **neutre** serait plutôt signe que quelque chose ne va pas.

Il nous faudra du temps à tous (enfants et adulte) pour comprendre que l'avis de la coopérative n'est ni une note de conduite classique, ni un niveau de comportement, ni un permis de conduire (cf. CCPI p. 415 et QCC p. 211) mais simplement un avis, une information, une affirmation collective :

AVIS DE LA COOPÉRATIVE DES ENFANTS



en ce moment, tu aides ou tu gênes. Rien de plus. Il faudra du temps pour comprendre... Mais il faudra vraisemblablement aussi une nouvelle institution.

Abandonnons ce système des casiers dont les consignes semblent dépasser l'entendement de certains. Il suffit peut-être de demander l'avis de chacun : **gêne ou aide ?** C'est possible avec une quinzaine d'enfants. Même les petits ont l'habitude de parler en public (choix de textes, Quoi de neuf ?, Conseil) et nous disposons de plus de temps.

A ne pas toucher : la périodicité et le moment. C'est en fin de demi-trimestre qu'on sort le journal, qu'on envoie un album aux correspondants, qu'on évalue les niveaux, qu'on emporte le carnet aux parents et qu'on fait la fête. C'est un temps de résultats, de bilans, d'évaluations, un des temps forts de la vie du groupe. C'est sur ce fond mouvementé, vivant, que la coopérative donne son avis. Reste le problème de l'hétérogénéité. Il suffit peut-être de laisser parler d'abord ceux qui en ont envie : des grands, ordinairement, que les petits vont imiter en se servant de l'expérience acquise dans d'autres réunions (conseil, etc.). A partir de ce qui va se dire (et parfois émerger) nous allons pouvoir décider collectivement que **X... aide ou gêne la classe** : la coop aura parlé.

Donc c'est d'ordinaire un « grand », sûr de son fait, qui ouvre la séance. Il énumère ce qu'il a fait. Si quelqu'un n'est pas d'accord, il fait signe au président de séance (le maître) qui distribue, limite la parole et essaie d'orienter vers des décisions claires : **gêne ou aide ?**

« *Qui veut commencer ?...* »

La parole est à Georges. »

C'est un « vieux », quatorze ans ; ceinture bleue en comportement (douze ans). Il énumère ses métiers et fonctions : trésorerie (dépenses) ; documentation (et rangement !) ; ambassadeur (relations avec les autres classes et la direction), etc. Aucune remarque. Il annonce alors ses hauts faits : en tant que chef d'équipe d'imprimerie, il est intervenu dans l'équipe de Jacques, en panne ; il a séparé deux combattants, aidé des petits à finir leur masque. Habilement, il signale, sans insister, quelques méfaits mineurs qui ne pourront ainsi lui être reprochés. Finalement, il estime qu'il a beaucoup aidé la coopérative et demande une décision. Quelqu'un fait remarquer qu'on attend toujours certaines lames de scie que Georges devait acheter. La discussion ne dure pas.

« *D'accord, Georges aide beaucoup. Pas d'avis contraire. On applaudit. »*

Mais tous ne parlent pas aussi facilement. (Certains même sont muets.)

« *La parole est à Ali. »*

Neuf ans, ceinture jaune en comportement (six ans), Ali est moins prolix. Il aide la classe parce qu'il a donné à manger à Pierrot, notre serin.

Apparemment, c'est tout ce qu'il a à dire. On lui fait remarquer qu'il fait très bien son métier difficile : les jeux de lecture sont bien rangés. Par contre, les déambulations d'Ali ne sont pas appréciées par tout le monde. Il arrive trop souvent en retard. Il a été mêlé à une sombre histoire de petits jouets...

Ali demeure silencieux mais ô combien ! attentif. Ce sont les autres qui parlent à sa place. Il est parlé. Pas question pour lui de laisser dire n'importe quoi. Il peut interrompre et mettre au point immédiatement. Attention ! Danger. Une telle discussion laissée à elle-même peut devenir extrêmement destructrice. Que souffle un vent de contagion et Ali pourrait être dépecé par le groupe. Le maître, président de séance, garantit la possibilité de parole d'Ali. Sa vigilance est ici extrême.

« *Décision ?* » Ali estime qu'il aide un peu la classe. Ce n'est pas l'opinion générale :

— *Il aide, oui, mais il gêne aussi.*

— *Décision : Ali est neutre. Pas d'avis contraire ? Qui demande la parole ?* »

En général, dans cette classe coopérative rodée, les enfants n'ont plus peur d'affronter le groupe et les diverses opinions.

Il est arrivé cependant qu'un contestataire refuse de **comparaître devant les juges**. Rien de grave, rien ne l'oblige à parler, il nous fait gagner du temps. Merci. La coopérative peut très bien donner son avis sans consulter l'intéressé. Si, un jour, il veut être entendu, il parlera. Comme les autres.

Le rôle du maître dans cette affaire ?

Nous l'avons dit : le maître assure la fonction présidentielle (et cette présidence est délicate). Il ponctue, précise, reformule, veille à ce que tous soient entendus et oriente la réunion vers des décisions. Comme les grands, il aide les petits à parler ; il lui arrive de parler à la place d'un silencieux et même de donner son opinion personnelle.

Plus qu'ailleurs, il est important, ici, de savoir et de préciser qui parle et à quel titre (4) ?

Avouons que parfois la tentation est forte de régler autoritairement ces **brouilles** en imposant son point de vue d'adulte. **Apparemment**, on gagnerait du temps. Ou bien, déguisé en **démocrate**, de manipuler une assemblée de bambins pour obtenir de **bonnes décisions**.

Ce serait là piètres victoires : ce qui fait la vertu, l'efficacité de ce moment de parole, c'est la mise en commun des opinions du collectif enfants et maître.

Là encore et peut-être plus qu'ailleurs, il pourrait être dangereux de laisser la parole aux enfants, sans qu'il y ait possibilité de reprise immédiate, de mises au point et d'explication. Face au groupe, les enfants sont exposés. Mieux vaut le savoir. Un certain entraînement de la classe (et du maître) à la conduite des réunions me paraît bien utile.

C'est peut-être pour cette raison que, comme on me l'a fait remarquer, j'avais **oublié** de signaler,

parmi les institutions de la classe (5), cette séance pittoresque : « L'avis de la coopérative ».

Une discussion prématurée

A Genèse de la coopérative (*notre groupe de travail*), nous avons commencé à discuter ce texte : L'avis de la coopérative. Voici quelques points abordés :

1. *Attention danger ! « Ça prend aux tripes, ce truc là ! Je suis sûre que certains enfants sont profondément remués. »*

2. *« T'vas voir ta gueule à la récré ! »*

Je préfère entendre :

« J'm'en fous, je le dirai au conseil ! » Si le Conseil de coopé fonctionne correctement et fait la loi à tous, cette cérémonie Avis de la coopé ne me semble pas indispensable.

3. *Ce qui m'inquiète, c'est cette atmosphère de tribunal populaire, d'autocritique, de confession publique... Où allons-nous ?*

4. *Cet outil que je veux bien croire efficace donc dangereux, ne me paraît utilisable que lorsque enfants et maître sont déjà entraînés aux discussions émouvantes.*

5. *Voir et savoir ce qui se passe entre eux... La transparence n'est ni possible ni souhaitable mais, je l'avoue sans honte, j'aime assez voir un peu clair, être renseigné sur ce qui se passe dans un groupe dont je suis responsable.*

6. *Il est trop tôt pour discuter. A partir des témoignages d'un seul, nous risquons d'inventer des obstacles imaginaires. Retournons dans les classes :*

Ceux qui ont mis (ou mettront) en place des institutions du type L'avis de la coopé parleront de leur expérience. Les pieds sur terre nous discuterons plus sérieusement.

Fernand OURY
et Genèse de la coopérative

(1) *« J'écoute qui parle. »*

« Je ne me moque pas. »

« Je demande la parole au président de séance. »

(2) Cf. La classe du fou - CCPI p. 155-162. Cf. Une expérience de discipline démocratique in L'Éducateur - novembre 1955.

(3) *Pour éviter d'inopportunes retombées familiales, les notes de conduite sont comprises entre dix et cinq. Mais dans la classe, chacun sait à quoi s'en tenir : cinq correspond à « gêne beaucoup la classe », bien moins glorieux qu'un zéro de conduite.*

(4) Cf. Miloud, p. 145.

(5) Note cf. CCPI p. 337 à 564.